

Procès –verbal de la séance du 04 décembre 2020

L'an 2020, le 4 décembre 2020 à 20 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Jérôme DEPONDT, Maire.

Présents Présents : Mr DEPONDT Jérôme, Mr LEVASSORT Franck, Mr SAVARY Aurélien, Mr DIOUF Jean-Baptiste, Mme BENARD Sylvie, Mme LADOUX Muriel, Mme RIPOLL Sandrine, Mr ANTUNES Emmanuel et Mme GUIMBAULT Bernadette.

Absents excusés : Mme MAISONS Hélène et Mr BELLANCOURT Grégory

A été nommée secrétaire : Monsieur LEVASSORT Franck

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9
- Pris part au vote : 9

Date de la convocation : 26/11/2020

Date d'affichage : 26/11/2020

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du compte rendu de la séance du 23/10/2020 ;
- 2 Délibération renouvellement contrat groupe assurance statutaire ;
- 3 Délibération pour convention relative au déclassement des routes départementales à Marchezais ;
- 4 Délibération carte cadeau Noël du personnel ;
- 5 Délibération relative au Fonds de Solidarité Logement ;
- 6 Délibération pour dossier catastrophe naturelle (salle de conseil) ;
- 7 Information travaux SNCF ;
- 8 Point d'infos sur salle des fêtes ;
- 9 Point d'infos Arbre de Noël ;
- 10 Questions diverses.

Monsieur le Maire s'assure que le quorum est atteint et ouvre la séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 OCTOBRE 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière séance.
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION RENOUELEMENT CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération à prendre concernant le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire deux devis sont proposés :

Personnel IRCANTEC :

- Contrat centre de gestion avec sofaxis cotisation 1.20 %
- Contrat groupama cotisation 1.10 %

Personnel CNRACL :

- Contrat centre de gestion avec sofaxis cotisation 6.89 %
- Contrat groupama cotisation 6.20 %

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la proposition de groupama et charge Monsieur le Maire de signer les contrats y afférent.

DELIBERATION POUR CONVENTION RELATIVE AU DECLASSEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES A MARCHEZAIS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Direction Générale de l'aménagement du territoire l'informant que le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir a approuvé la convention relative au déclassement des routes départementales de Marchezais et demande de signer cette convention.

Voie demeurant en l'état :

- RD 147/6 : mitoyenneté avec la commune de BU : du PR6 + 831 au PR7 + 100 soit 279 mètres
Mitoyenneté avec la commune d'HAVELU : du PR7 + 110 au PR7+656 soit 546 mètres

Voie dont les travaux de réfection de la couche de roulement seront effectués en amont du déclassement :

- Couche de roulement et enrobés chauds : RD174/10 du PR 0+000 au PR 0 + 546 soit 546 mètres

Le déclassement de la totalité des voies listées ci-dessus fera l'objet d'un reclassement dans la voirie communale après délibération du conseil municipal de Marchezais rendue exécutoire, puis délibération de la commission permanente du conseil départementale d'Eure-et-Loir.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

DELIBERATION CARTE CADEAU NOEL DU PERSONNEL

Le Maire propose au conseil municipal de renouveler l'achat de chèques cadeaux d'une valeur de 60 € pour le personnel communal pour leur cadeau de fin d'année.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité cette dépense.

DELIBERATION RELATIVE AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Générale solidarité et citoyenneté de Conseil Départemental concernant la participation financière 2020 au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de ne pas verser de Fonds de Solidarité pour le Logement.

DELIBERATION POUR DOSSIER CATASTROPHE NATURELLE (SALLE DE CONSEIL)

Le Maire informe le conseil municipal qu'une demande par la Mairie d'arrêté de catastrophe naturelle pour retrait des argiles a été demandé pour la commune de Marchezais le 17/11/2020 suite à la fissures verticale et horizontales d'environ 3 centimètres de la salle de conseil municipal ainsi que la sacristie de l'église

manifestées en partie basse du bâtiment preuve symptomatique du retrait des argiles et du mouvement des sols.

Un retour négatif a été reçu en mairie le 18/11/2020, nous demandant de réitérer notre demande en janvier 2021.

Un devis par l'entreprise LAMBANY a été établi d'un montant de 3 796.80 € pour la réfection de la mairie et de l'église.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à faire les travaux sans attendre l'état de catastrophe naturelle pour préserver les bâtiments et charge Monsieur le Maire de faire une seconde demande en janvier 2021.

INFORMATION TRAVAUX SNCF

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un entretien avec Mme BORRI afin d'évoquer avec elle l'accès des usagers aux tarifs et abonnements en ligne d'une part et afin de sensibiliser la SNCF sur la nécessité d'entreprendre rapidement des travaux d'aménagements pour améliorer les équipements de la gare.

POINT D'INFO SUR LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que 3 réunions ont eu lieu avec le CAUE pour nous proposer des esquisses de la réhabilitation de la salle des fêtes ainsi que des coûts. Pour le moment rien de concret en ressort. Une nouvelle réunion est attendu avec de nouveaux chiffres.

POINT D'INFO ARBRE DE NOEL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'arbre de Noël pour les enfants aura lieu le samedi 19 décembre 2020 à la mairie, une distribution de bons cadeaux et de chocolat aura lieu pour les familles inscrites avant le 03 décembre 2020 dernier délai. Chaque famille inscrite recevra une invitation avec l'heure de rendez-vous.

Concernant les anciens de plus de 65 ans un bon d'achat et une boîte de chocolat leurs seront distribués à leurs domicile par l'employé communal.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation de la trame du bulletin municipal : Mme RIPOLL Sandrine, précise qu'il est modifiable à souhait et elle demande à chaque conseiller de remplir sa partie concernée et de lui transmettre son texte au plus tôt. Le bulletin sera distribué mi-janvier.

Présentation du nouveau site internet de la mairie : Mr SAVARY Aurélien présente le nouveau site internet qui sera mis en ligne à compter de janvier 2021.

Monsieur le Maire les remercie de leur important travail visant à améliorer les outils de communication à l'égard des administrés.

Réunions diverses :

SIVOM : Mr DIOUF Jean-Baptiste informe les membres du conseil que le SIVOM a recruté un agent pour les travaux, qu'un CE a été mis en place pour les agents, des travaux de clôture vont être fait à l'école de Broué, ainsi que des travaux sur le préau à Serville, enfin que le prix du repas va passer à 3.75 €.

AGGLO COMMISSION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE FILIERE SPORTIVE : Mme BENARD Sylvie informe les membres du conseil que le Maire de Vernouillet a été élu Président de la commission, qu'une présentation du nouveau pôle sportif a été fait, que le conservatoire à 500 inscrits et 30 professeurs et que les cours ont lieu en visio actuellement, le Maire de Bu a demandé que le prix de la cotisation soit revu à la baisse. Cette commission cherche une personne pouvant mettre en place un site internet. Les travaux de la piscine de Vernouillet vont commencer et durer pendant 18 mois. Un 6^e relais assistante maternelle a été ouvert au sud de Département du côté de Tréon.

AGGLO COMMISSION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE FILIERE ECONOMIQUE : Mme RIPOLL Sandrine informe les membres du conseil que le Maire de Dreux a été élu Président de la commission. Un afflux des habitants de la population d'Ile de France s'oriente en Eure-et-Loir. Une patinoire va s'ouvrir et un pôle universitaire ouvrira le 09/12/2020 dans le dôme à Dreux.

SMICA : Mr DEPONDT Jérôme informe les membres du conseil qu'une augmentation de l'eau va avoir lieu suite à la fusion pour que toute les communes soient équilibrées sur le même tarif. Le gymnase de Saussay ouvrira ses portes en janvier 2021.

SIE-ELY : Mr DEPONDT Jérôme informe les membres du conseil qu'une réunion des maires a été organisé pour les informer de la prise éventuelle d'une nouvelle compétence du SIE-ELY pour la pose de borne électrique sur les communes. Un marché sera lancé sous forme de groupement de commande pour la mise en place du RGPD. Marchezais devra certainement adhérer à ce groupement.

Prochaine réunion le 15/01/2020 à 20h30.

Fin de la séance à 23h45

Jérôme DEPONDT
Maire



Franck LEVASSORT
Secrétaire.